

Autour de la réforme des retraites

1944: les jours heureux



Le Conseil national de la Résistance (gaullistes et communistes avec l'approbation de la CGT et de la CFTC) a adopté à l'unanimité le 15 mars 1944 un programme comprenant entre autres la mise en place de la Sécurité Sociale.

La Sécurité Sociale a été créée par ordonnances les 4 et 19 octobre 1945; à l'époque les rapports de force étaient différents: le parti communiste à 26% était le premier parti de France et une partie du patronat s'était compromis dans la collaboration avec l'occupant nazi...

Le principe du financement reposait sur ce principe: "de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins". Chacune des branches de la Sécurité Sociale (retraite, maladie, famille...) reposait sur un équilibre entre les cotisations et les dépenses: s'il y avait besoin de plus de dépenses, les cotisations étaient augmentées.

Les cotisations sociales ne sont pas des impôts, mais un revenu différé: les bénéfices produits par une entreprise et ses travailleurs est "partagé" entre un revenu immédiat, ces cotisations, des investissements contribuant à pérenniser l'entreprise et la rétribution de ses propriétaires (cette part ne cesse d'augmenter au fil des années).

Les complémentaires des salariés

Ce système général mis en place en 1945 n'est pas accepté par les cadres qui bénéficiaient avant-guerre d'un système privé par capitalisation (argent "placé" dont on touche les revenus financiers) jugé plus avantageux. A la suite d'un mouvement social en 1948, l'AGIRC a été créé, pour venir compléter l'assurance vieillesse de la Sécurité sociale; c'est un système par répartition (solidarité entre les générations) et par point (les cotisations donnent droit à des points, qui serviront à la retraite complémentaire). L'AGIRC a été peu à peu généralisé à toutes les populations salariés (AGIRC-ARRCO).

Une protection sociale financiarisée

La CADES a été mise en place en 1996 par Juppé pour remplacer la hausse des cotisations sociales (maladie, retraite...) par des emprunts sur les marchés. Depuis 1996, la CADES aurait versé 79 milliards d'euros d'intérêts et de commissions aux investisseurs financiers (à 90% étrangers). La CADES avait également financé les dépenses résultant du COVID (ce n'était pas le budget de l'Etat).

Le déséquilibre de la protection sociale a été délibérément mis en place pour augmenter les profits des entreprises, et justifier la mise en place de la retraite par capitalisation: les cotisations retraites sont placées par des assureurs, banques... et les retraités en touchent les dividendes; c'est risqué (en 2008 beaucoup de retraités américains se sont retrouvés sur la paille) et la solidarité a disparu (sauf la solidarité avec les plus riches naturellement).

Les 85,6 milliards € de réserves financières des AGIRC-ARRCO

Un pactole incroyable

AGIRC-ARRCO est le régime de retraite complémentaire de tous les salariés du privé (industrie, commerce, bâtiment ...) et de certains salariés de droit privé dans la fonction publique.

Elle dispose de 85,6 milliards € de réserves financières, en augmentation importante ces dernières années. Un pactole sur lequel le gouvernement voudrait bien mettre la main.

Trop, c'est trop !

Pour la CGT, il est prudent qu'une caisse de retraite dispose de réserves pour faire face à un événement exceptionnel. Par exemple, lors du Covid, il a fallu payer les retraites alors que les cotisations étaient en chute libre à cause du chômage partiel.

Mais rien ne justifie un pactole de 85,6 milliards € correspondant à 10 mois d'avance, alors que la moitié suffirait largement pour la sécurité du système.

C'est l'argent des salariés !

Pour amasser ce pactole, AGIRC-ARRCO ponctionne les salariés au-delà de ce qui est nécessaire pour payer les retraites.

La cotisation prélevée sur nos fiches de paie dissimule une augmentation continue du prix du point qui diminue chaque année le nombre de points que l'on acquiert. Cela passe inaperçu. Mais c'est comme si au marché, pour le même prix vous n'avez plus un kilo de légumes mais seulement 800 grammes, puis 700, puis 500.

Autant dire que cela nous prépare des retraites au régime sec !

C'est l'argent des retraités !

Chaque année, AGIRC-ARRCO grignote le pouvoir d'achat des retraités, avec une revalorisation inférieure à l'inflation, à la hausse des prix.

Les retraités se serrent la ceinture alors que le coffre-fort d'AGIRC-ARRCO déborde !

Ca suffit !

Le Conseil d'Administration AGIRC-ARRCO composé du patronat et des syndicats se réunit le 14 octobre 2025 à Paris :

Va-t-il poursuivre

- ➔ Pour les salariés, la hausse du prix du point et la baisse des droits qu'ils acquièrent ?
- ➔ Pour les retraités, le grignotage de leur pouvoir d'achat ?

Le Conseil d'Administration va-t-il enfin mettre fin à ces injustices en utilisant progressivement les réserves excédentaires ?

La CGT propose

- ➔ Pour les salariés, le gel du prix d'achat du point pour que la cotisation garantisse des retraites convenables.

Et que les augmentations de salaire permettent de regagner plus de points et d'améliorer sa retraite !

- ➔ Pour les retraités, une augmentation de 10 % en rattrapage des pertes de ces dernières années, et pour l'avenir des augmentations au moins équivalentes à celles des salaires et des prix.

Minoration : un scandale !

Dans le cas général, pour calculer sa retraite complémentaire, on multiplie le nombre de points que l'on a acquis par leur « valeur de service » fixée chaque année par le Conseil d'administration.

Mais pour celles et ceux qui n'ont pas une carrière complète, et qui ont donc peu de points, AGIRC-ARRCO applique un coefficient de minoration !

C'est la double peine, qui pénalise principalement les femmes et maintient des retraites au ras des pâquerettes.

La CGT exige l'abandon de cette minoration !

Les enjeux nationaux et internationaux

Réforme de l'audiovisuel public

Ce projet de réforme semble rejeté par l'assemblée nationale, mais il s'agit là plutôt d'une tactique destinée à éviter un débat public. La commission paritaire députés-sénateurs permettra l'adoption d'une réforme refusée par toutes les organisations syndicales. Le holding projeté permettra:

- De rationaliser, c'est-à-dire de supprimer des emplois et de la diversité d'expression
- De supprimer les droits acquis chaque fois d'une activité pourra être filialisée

On parle de "BBC à la française", alors que France Télévision ne dispose que de 20% des droits d'exploitation des programmes qu'il produit (les 80% appartiennent à des producteurs privés). La BBC conserve tous ses droits sur ce qu'elle produit, ce qui lui rapporte 2 milliards € par an (le budget de France Télévision est de 3 milliards € par an).

La situation est grave avec la mainmise des milliardaires sur les médias en général, dont celle de Bolloré et Stérin dont l'objectif serait une prise de pouvoir par l'extrême-droite...

Don't mourn, organize! (*)

(*) **Ne pleurez pas, organisez-vous.** Cette expression est de Joe Hill, un syndicaliste, socialiste et compositeur-interprète mort en 1915. Elle a été reprise par l'historien Howard Zinn et utilisée dans les protestations contre le président Trump.

Face aux tensions internationales

Proche et Moyen Orient:

- Guerre entre l'Iran et Israël (aidé par les Etats-Unis et soutenu par divers pays européens dont la France): elle est défendue par les médias en tant que "guerre préventive" évitant la prolifération nucléaire et pouvant potentiellement contribuer à renverser le gouvernement théocratique. Ce serait une guerre juste ! Pas sûr que les iraniens soient d'accord...
- Le génocide à Gaza se poursuit sans perspective: les négociations ou conférences (ou reconnaissance de l'état de Palestine) ont été suspendues grâce au conflit israélo-iranien.
- Ce qui se dessine c'est un Proche Orient dominé par Israël et l'Arabie Saoudite, proche des Etats-Unis et de leur volonté de contrôler pétrole et gaz.
- Des syndicats (français, britanniques, canadiens) dont la CGT ont appelé à la reconnaissance de l'état de Palestine et ont manifesté le 14 juin.

La guerre en Ukraine se poursuit à bas bruit, sauf pour les ukrainiens et les russes. Les coups de gueule de Trump auront permis à obliger les pays

européens membres de l'Otan à s'engager à dépenser 5% de leur PIB en armement:

- C'est tout bénéf pour les Etats-Unis qui vont vendre encore plus d'armes en plus du GPL (gaz de pétrole liquéfié produit à base du gaz de schiste et "nécessaire" depuis l'embargo sur les hydrocarbures russes). Les Etats-Unis ce sont 43% des ventes d'armes entre 2020 et 2024 (la France est 2ème avec seulement 9,6% devant la Russie, la Chine, l'Allemagne...)
- Cela permet de justifier que les revendications sur l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de travail, l'égalité homme/femme... ne sont absolument pas prioritaires.

Repli général ou faire barrage aux impérialismes ?

La situation pèse sur le moral et incite au repli sur soi, d'autant qu'on n'arrive déjà pas à mobiliser les syndiqués...

Seule une union des syndicats pourraient faire barrage aux impérialistes (américains et autres) qui veulent vendre des armes, privatiser les services publics, supprimer la solidarité...

Les principaux enjeux pour nous est la défense des services publics et protection sociale (budget 2026). Il nous faut préparer septembre, car il y a un moment où en haut on ne peut plus gouverner et en bas on ne peut plus supporter !

Infos locales

Stellantis

• Les incidents liés aux airbags Takata (18 morts et 25 blessés en France) sont une conséquence de la recherche du profit à outrance.

• **Info "Trois"**: le quatrième constructeur automobile mondial penche désormais nettement vers les Etats-Unis, avec à sa tête deux Italiens issus de Fiat-Chrysler: M. Filosa et l'héritier de la famille fondatrice de Fiat: John Elkann, président du conseil d'administration. Stellantis doit rassurer (problèmes de fiabilité, impacts des droits

de douane américain sur la localisation des usines, parts de marché hybride/électrique).

• Les assises de l'automobile et de la mobilité organisées par l'Union Locale au Foyer Municipal à Audincourt le 22 octobre donneront l'occasion de débattre de ces sujets.

• Situation invivable dans les usines en période de canicule: pause chaleur avec en parallèle une augmentation des cadences pour rattraper. Les militants CGT doivent continuer à dire les droits et être présents pour quand ça bougera..

Ce qu'on va faire ces prochaines semaines

Agenda

Jeudi 7 août: journée conviviale à Brebotte

- Rendez-vous à la piscine de Sochaux:
 - A 8h30: pour ceux qui feront une marche le matin (de quelques kilomètres autour de Brebotte)
 - A 11h: pour les autres
- Midi: repas tiré du sac à l'étang de Brebotte
- Après-midi: visite du musée de l'artisanat (5€ par personne)
- Inscriptions auprès de Daniel Martin au 06 87 37 00 66



Dates de réunion du collectif retraités (salle Thourot, 34 rue Boileau à Montbéliard) à 14h00:

- En 2025: jeudi 4 septembre, jeudi 2 octobre, jeudi 6 novembre, jeudi 4 décembre 2025
- En 2026: jeudi 8 janvier (le 1^{er} janvier est un jeudi), jeudi 5 février, jeudi 5 mars, jeudi 2 avril, jeudi 7 mai, jeudi 4 juin, jeudi 2 juillet.

Jeudi 28 août: AG de rentrée du Syndicat de Sochaux

Salle Morel à Exincourt à 8h30.

Vendredi 12 septembre: AG de rentrée de l'Union Locale

Salle Morel à Exincourt à 8h30.

Mercredi 22 octobre: Assises de l'automobile et de la mobilité

Organisées par l'Union Locale au Foyer Municipal à Audincourt.

S'inscrire rapidement
auprès de
Martine LIGLIOZZOLO:
06 63 46 96 28
martineligli289@gmail.com